

Gestion du caravanning et de ses équipements

Gestion du caravanning, mobile home, armoires des distributions et équipements conformément au règlement communal en vigueur.



Ce module gère :

- Les parcelles louées
- Les aires d'implantations des mobile home et leurs emprises réelles
- Les équipements sur la parcelle

Les inspections régulières sont effectuées par le surveillant à l'aide d'une tablette numérique ; les états constructifs sont historisés directement dans la base de données.

Par défaut, cette information n'est accessible qu'à l'administration communale et à ses mandataires, après authentification.

-  cheminée
-  sas d'entrée
-  terrasse
-  terrasse fermée
-  terrasse couverte
-  coffre à outils
-  couvert à vélo
-  cabanon de jardin
-  chauffage
-  autre équipement

Exemples d'équipements gérés :

- Grilles (cheminée)
- Cabanon de jardin
- Sas d'entrée
- Terrasses
- Coffre à outils